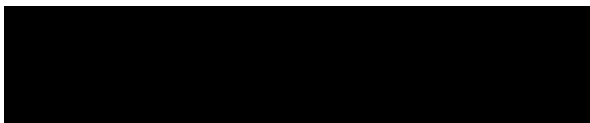


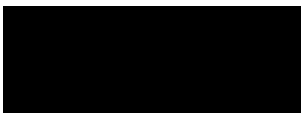
Direction générale des affaires institutionnelles  
et des opérations

PAR COURRIEL

Québec, le 13 mars 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.523**

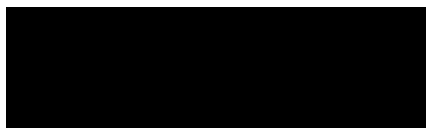


Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 20 février dernier, visant à obtenir le nombre d'enfants dépisté dans le cadre du programme Agir tôt, par région et âge.

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 24-IO-00004-43